

Date de convocation :
25 avril 2024

Date d'affichage :
25 avril 2024

Nombre de
conseillers

En exercice : 19

Présents : 11

Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre le quatorze mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme GILLET Nadine - M. GOSSET Cyril - M. NORMAND Alain - M. THIRAULT Alexis - M. THIRAULT Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie.

Absents excusés : Mme DIEN-BRÉANT Céline (pouvoir à Mr NORMAND Alain) - M. LECUYER Damien - Mme LOUIS Chantal (pouvoir à Mme DEHOVE Claude) - M. RAULIN Patrick (pouvoir à Mr COINTE Frédéric) - Mme REMY Élisabeth (pouvoir à M BEZIERS Laurent) -

Absents : Mme REGNIER Aurélia - M. REMY Michel- Mme THÉPAUT Chrystel

Mr THIRAULT Alexis a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

Le maire indique qu'il y a lieu de modifier les crédits votés du budget primitif 2024, puisque le budget principal va subventionner le budget annexe et lui verser une avance.

40-2-2024
MODIFICATION
DES CREDITS
VOTES DU
BUDGET PRIMITIF
2024

Les crédits sont donc modifiés comme suit :

Section de Fonctionnement

- Dépenses :
 - o Compte 6573641 : 128 165.00 €
 - o Compte 023/021 : 165 853.29 €
- Recettes:
 - o Compte 75888 : 140 500.22 €

Section d'investissement

- Recettes :
 - o Compte 021/023 : 165 853.29 €
- Dépenses :
 - o Compte 168741 : 51 674.38 €

Publié sur le site internet
le : 21/05/2024
Envoyé en Préfecture le :
15/05/2024
Reçu en Préfecture le :
15/05/2024
Identifiant de
télétransmission :
002-210206512-
20240514-40-2-2024-DE

Ce qui modifie les montants des crédits du budget primitif 2024 votés en date du 10 avril 2024

Section de fonctionnement : dépenses : 1 989 554.05 €
recettes : 1 989 554.05 €

Alain NORMAND
Le Maire,

Section d'investissement : dépenses : 928 821.85 €
recettes : 928 821.85 €

Après étude et discussion, ces modifications sont **acceptées à l'unanimité** des suffrages exprimés.

Fait et délibéré en mairie les jours, mois et an que dessus.

Alexis THIRAUT,

Alain
NORMAND,
Le secrétaire de
séance.

Le
Maire.